



Projet éolien de Montboissier

Rando découverte – Compte-rendu

Mercredi 01 octobre 2025

Zone d'étude et salle des fêtes de Montboissier

Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	Les participants.....	4
3.	Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
4.	Les prochaines étapes.....	16
5.	Contacts.....	17

1. Introduction

Depuis mars 2024, la société Enertrag étudie la possibilité de développer un projet éolien sur la commune de Montboissier dans l'Eure-et-Loir. Une zone d'étude a été définie au Nord de la commune, sur des parcelles privées.

Après de premiers échanges avec les élus, la sécurisation du foncier et la réalisation de pré-études techniques, Enertrag a choisi de lancer le développement effectif du projet début 2025.

Enertrag a souhaité mener une démarche de concertation volontaire en ce début de phase d'étude, et ce tout au long du développement du projet, afin d'en faire un réel projet de territoire.

À la suite du premier forum organisé en juillet 2025, Enertrag, aux côtés de Demopolis Concertation, agence spécialisée, poursuivent la démarche de concertation avec une nouvelle lettre d'information en septembre et en invitant les habitants de Montboissier à une randonnée découverte sur la zone d'étude le mercredi 1er octobre 2025.

Cet évènement avait pour principaux objectifs :

- Présenter et faire découvrir la zone d'étude du projet.
- Expliquer le fonctionnement du mât de mesure et son utilité.
- Présenter les enjeux paysagers, écologiques et acoustiques, ainsi que les études menées sur ces sujets.
- Récolter les avis et questions des habitant sur les études en cours et sur le projet.

Vous trouverez ci-après les différents documents présentés, la synthèse des échanges comprenant les questions et les remarques des participants ainsi que les réponses apportées par le développeur Enertrag. Ces éléments sont structurés par thématiques.

2. Les participants

Cette rando découverte a rassemblé huit personnes de la commune de Montboissier, dont deux adolescentes curieuses de découvrir les oiseaux des plaines.

Les équipes d'Enertrag et de Demopolis Concertation étaient présentes afin de répondre au mieux aux questions des habitants :

Enertrag, France :

- LILLIQUIST Julie, Cheffe de projet
- ROCH Frédéric, Responsable environnement
- OUCHAHED Zineb, Chargée de concertation

Demopolis Concertation :

- VALIGNAT Romane, Consultante confirmée en concertation
- RIBEIRO Thomas, Consultant en concertation

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Lors de la randonnée, les participants ont reçu un livret pour accompagner les explications des études et la visite de la zone. Dans un second temps, les échanges se sont poursuivis à la salle des fêtes de Montboissier afin de revenir sur la visite et de recueillir les avis, questions et propositions des participants sur le projet.

L'ensemble des supports présentés est consultable sur la plateforme participative du projet à l'adresse suivante : <http://www.projeteolien-montboissier.fr>.

Les questions et remarques formulées lors de la Rando découverte :

Sur Enertrag et l'énergie éolienne

Question d'un participant : « *Enertrag gère combien d'éoliennes en tout ?* »

Réponse d'Enertrag : « ENERTRAG exploite environ 240 éoliennes en France, réparties sur plus d'une quarantaine de parcs. »

Question d'un participant : « *Quels sont les critères qui déclenchent le bridage ?* »

Réponse d'Enertrag : « Les principaux critères sont la vitesse du vent et la température, l'hygrométrie ou la pluviométrie pouvant parfois être prise en compte, dans le cadre des bridages écologiques pour les chiroptères. Quand les études identifient certaines conditions météorologiques favorables à l'activité des chauves-souris, le bridage se déclenche automatiquement dès que ces conditions sont réunies. »

Question d'un participant : « *Est-ce le bridage se met en place automatiquement ?* »

Réponse d'Enertrag : « Le bridage est automatique, selon des paramètres définis dès la mise en service du parc. Ensuite, un suivi est réalisé pour vérifier son efficacité ainsi que celle des autres mesures mises en place pour protéger la faune, une première fois dès la mise en service du parc éolien, voire l'année suivante, si modification du plan de bridage initial, puis lors des suivis décennaux conformément à la réglementation en vigueur.

. Ce suivi est obligatoire et les mesures doivent être ajustées si nécessaire. »

Question d'un participant : « Est-ce que RTE peut vous demander d'arrêter le parc ou une éolienne ? »

Réponse d'Enertrag : « Dans certains cas exceptionnels, le gestionnaire du réseau peut nous demander de réduire la production ou d'arrêter temporairement une éolienne, par exemple pour des raisons de stabilité entre la consommation et la production d'énergie. »

Sur le mât de mesure

Question d'un participant : « Pourquoi avoir choisi de mettre le mât de mesure à cet endroit ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous avons choisi cet emplacement car il se situe au centre de la zone d'étude et il est facilement accessible depuis un chemin existant, ce qui facilite son installation et son suivi. »

Question d'un participant : « L'agriculteur est-il indemnisé pour avoir le mât sur son terrain ? »

Réponse d'Enertrag : « Oui, l'agriculteur est indemnisé pour la surface occupée par le mât. En contrepartie, nous lui demandons simplement de ne pas cultiver trop près de l'installation pour ne pas abîmer les haubans, et d'assurer un minimum d'entretien sous le mât. »

Question d'un participant : « Quelle hauteur fait le mât ? »

Réponse d'Enertrag : « Le mât fait 103 m de haut, ce qui correspond environ à la hauteur de la nacelle des futures éoliennes. Cela permet d'obtenir des mesures représentatives pour nos études. »

Question d'un participant : « Pourquoi il y a des sortes de ressorts sur les câbles du mât ? »

Réponse d'Enertrag : « Ces formes sur les câbles servent de repères visuels pour les oiseaux, ce qui leur permet d'éviter plus facilement le mât. Ce n'est pas obligatoire, mais ENERTRAG a fait le choix de les avoir. »

Question d'un participant : « Quelle est l'utilité des micros sur le mât ? »

Réponse d'Enertrag : « Les micros servent notamment à détecter et identifier les espèces de chauves-souris, mais ils fonctionnent en complément d'autres instruments installés sur le mât. L'ensemble de ces données nous permet ensuite d'adapter le fonctionnement des futures éoliennes, en mettant en place un bridage à certaines périodes, afin de limiter les impacts sur les chauves-souris et certaines espèces d'oiseaux. »

Question d'un participant : « Pourquoi il y a deux anémomètres aussi proches en haut du mât ? »

Réponse d'Enertrag : « Les deux anémomètres en haut du mât ne sont pas exactement à la même hauteur, ils permettent donc de mesurer la vitesse du vent à deux niveaux différents. Certains capteurs peuvent également être doublés pour des raisons de redondance, afin de sécuriser la fiabilité des données. »

Question d'un participant : « Y a-t-il un paratonnerre sur le mât ? »

Réponse d'Enertrag : « Oui, il y en a un. Le paratonnerre est le point le plus haut du mât, à 103 mètres. »

Question d'un participant : « Le mât est-il réutilisable ? »

Réponse d'Enertrag : « Le mât est réutilisable et sera réutilisé sur d'autres projets. »

Sur l'étude écologique

Question d'un participant : « Combien de temps comptez-vous rester pour étudier la zone ? »

Réponse d'Enertrag : « L'étude écologique dure au moins un an, avec des passages réguliers d'écologues sur la zone afin de couvrir un cycle complet. Pour la faune terrestre, il y a au minimum un passage par saison dans le but d'établir un inventaire des espèces. Pour les oiseaux, les écologues effectueront une vingtaine de passages sur l'année, et une dizaine pour les chauves-souris. Pour la flore, nous effectuons également au moins deux relevés sur l'année. Les espèces sont identifiées à l'œil, à la longue-vue ou à l'oreille. En complément, nous nous appuyons aussi sur des données bibliographiques locales issues d'associations naturalistes, par exemple. »

Question d'un participant : « *Les chauves-souris ne volent pas à 100 mètres ?* »

Réponse d'Enertrag : « Si, certaines espèces de chauves-souris comme les noctules, peuvent voler à plus de 100 mètres, notamment lorsqu'elles se déplacent, chassent en altitude ou, pour certaines, lorsqu'elles migrent. C'est pour cela que nous installons des micros sur le mât afin de détecter leur présence à différentes hauteurs. »

Question d'un participant : « *Le bridage est-il aussi adapté pour les oiseaux ?* »

Réponse d'Enertrag : « Le bridage peut être adapté pour certaines espèces d'oiseaux. Cela dépend des résultats des études : si l'on identifie des périodes ou des conditions à risque, lors de migrations ou des comportements de vol particuliers, on peut également programmer des arrêts ciblés des éoliennes. »

Question d'un participant : « *Pour les espèces terrestres est-ce qu'il y a des études et des risques ?* »

Réponse d'Enertrag : « Les espèces terrestres sont également étudiées. Un inventaire est réalisé. À ce jour, parmi les retours sur les parcs existants en France, nous n'avons pas de retours montrant que les éoliennes ont un impact. Les enjeux se situent surtout pendant le chantier, des mesures peuvent être mises en place pour limiter les risques. Par exemple, des filets peuvent être installés pour éviter que des animaux ne tombent dans les tranchées. »

Question d'un participant : « *Les lumières rouges des éoliennes ont-elles un impact sur les animaux ?* »

Réponse d'Enertrag : « Nous n'avons pas encore de retour totalement certain sur ce point, notamment pour les chauves-souris. En théorie, les lumières pourraient attirer les insectes et donc potentiellement les chauves-souris. En Allemagne, il existe déjà des systèmes qui permettent d'éteindre les balises la nuit, sauf lorsqu'il y a un avion à proximité. C'est une solution également discutée en France, avec l'aviation civile et militaire. Ce type de dispositif permettrait aussi de réduire les nuisances lumineuses pour les riverains. »

Question d'un participant : « *Vous vous focalisez beaucoup sur les chauves-souris, pourquoi ?* »

Réponse d'Enertrag : « Parce que c'est un enjeu important autour des éoliennes. Avec le développement de l'éolien, les recherches sur les chauves-souris ont beaucoup progressé, ce qui a permis d'acquérir de nouvelles connaissances et de mieux adapter les mesures de protection. »

Remarque d'un participant : « *Sur la zone, il y a aussi des chevreuils, et quelques faisans, pour les chasseurs.* »

Remarque d'un participant : « *On a aussi beaucoup d'hirondelles ici.* »

Réponse d'Enertrag : « Effectivement, il y a des hirondelles dans la région. Elles sont généralement plus proches des bâtiments et des zones habitées que des champs ouverts, donc on en observe rarement à proximité directe des éoliennes. »

Les questions et remarques formulées lors de la restitution en salle des fêtes :

Question d'un participant : « *Où allez-vous installer les éoliennes dans la zone ?* »

Réponse d'Enertrag : « L'implantation précise des éoliennes sera définie en fonction des résultats des études. À ce stade, nous travaillons sur une zone potentielle, mais l'emplacement exact sera ajusté pour respecter toutes les contraintes identifiées. »

Question d'un participant : « *Il faut combien de distance entre deux éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : « La distance entre deux éoliennes dépend des machines installées et des études, notamment sur le vent. En général, pour les modèles de turbines d'aujourd'hui, il y a au moins 400 mètres d'écart pour garantir un bon fonctionnement. L'espacement exact sera défini à l'issue des études. »

Question d'un participant : « *Si un remembrement agricole a lieu un jour, comment cela se passerait ?* »

Réponse d'Enertrag : « Les remembrements sont généralement des procédures longues, auxquelles nous devons nous adapter. Pour cela, il faut que nous soyons prévenus suffisamment tôt. S'il y a des changements, nous travaillerons avec les nouveaux propriétaires. En revanche, la zone d'étude ne changera pas et, si l'implantation des éoliennes a déjà été validée, leur position ne pourra pas être modifiée. »

Question d'un participant : « Où est le siège social d'Enertrag ? »

Réponse d'Enertrag : « En France, le siège social d'Enertrag se situe à Neuville-sur-Oise dans le Val-d'Oise (95). »

Question d'un participant : « Il y a des fouilles archéologiques avant les travaux ? »

Réponse d'Enertrag : « Des fouilles archéologiques peuvent être demandées par la préfecture avant le démarrage des travaux. Cela nous est déjà arrivé sur d'autres projets, même si ce n'est pas systématique. Dans ce cas, nous travaillons avec les services compétents pour réaliser les fouilles nécessaires. »

Question d'un participant : « Vous avez encore des financements de l'Etat pour ces projets ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous ne bénéficions pas de subventions de l'État pour la construction du parc. Le projet est financé entièrement par des fonds privés, une partie en fonds propres et une autre par emprunt bancaire. »

Question d'un participant : « Vous irez chercher des financements participatifs ? »

Réponse d'Enertrag : « Nous pourrions ouvrir le capital du projet aux habitants et aux structures publiques. C'est un dispositif qu'ENERTRAG met déjà en place sur certains projets. Il peut être mis en place, à condition qu'il y ait assez de personnes intéressées localement. Cela permet aussi aux habitants de s'impliquer davantage dans le projet et d'en retirer un bénéfice financier direct. »

Question d'un participant : « Vous êtes confiants pour le projet ? »

Réponse d'Enertrag : « Oui, nous sommes confiants pour ce projet. La zone retenue est pertinente d'un point de vue technique et elle correspond en partie à la zone d'accélération votée par le conseil municipal en 2023. C'est un point positif supplémentaire pour le projet. Mais nous ne sommes certains de rien, et ne savons pas encore si le projet sera autorisé ou non. »

Question d'un participant : « L'Etat peut mettre son véto ? »

Réponse d'Enertrag : « Ce n'est pas l'État directement, mais le préfet peut effectivement refuser le permis de construire. C'est justement pour cela que nous

prenons le temps de mener les études, afin de déposer un dossier solide et conforme à toutes les exigences réglementaires. »

Remarque d'un participant : « *Il y a beaucoup de promeneurs sur ce chemin.* »

Remarque d'un participant : « *C'était intéressant de connaître les études, je ne pensais pas.* »

Remarque d'un participant : « *Ici la grande crainte, c'est le niveau sonore !* »

Remarque d'un participant : « *Les aspects paysagers ne me dérangent pas trop, j'habite loin.* »

Remarque d'un participant : « *Les gens sont peu en lien entre chaque hameau.* »

Remarque d'un participant : « *Je pense que les gens ont eu les informations lors du forum et que ça leur a suffi.* »

retours sur la visite

Vous allez les mettre où, les éoliennes, sur la zone ?

les résultats des différentes études nous le diront.

Il faut combien de distance entre deux éoliennes ?

Si un renouvellement a lieu un jour, comment ça se passerait ?

Où est le siège social d'Enertag ?

Enertag : prochain atelier en décembre : définir les points de vue et photomontages

Il y aura des fouilles archéologiques avant les travaux ?

Vous avez envie des fondements de l'Etat ?

La plus grande crainte ici c'est la nuisance sonore

Enertag : atelier d'implantation à venir

Les aspects paysagers ne me dérangent pas trop, j'habite là-d'en

On ne pourrait pas contacter tout le monde dans tous les cas

Vous êtes sûrs, confiants de votre projet ?

Vous irez chercher des financements participatifs ?

C'était intéressant de connaître les études, je ne pouvais pas.

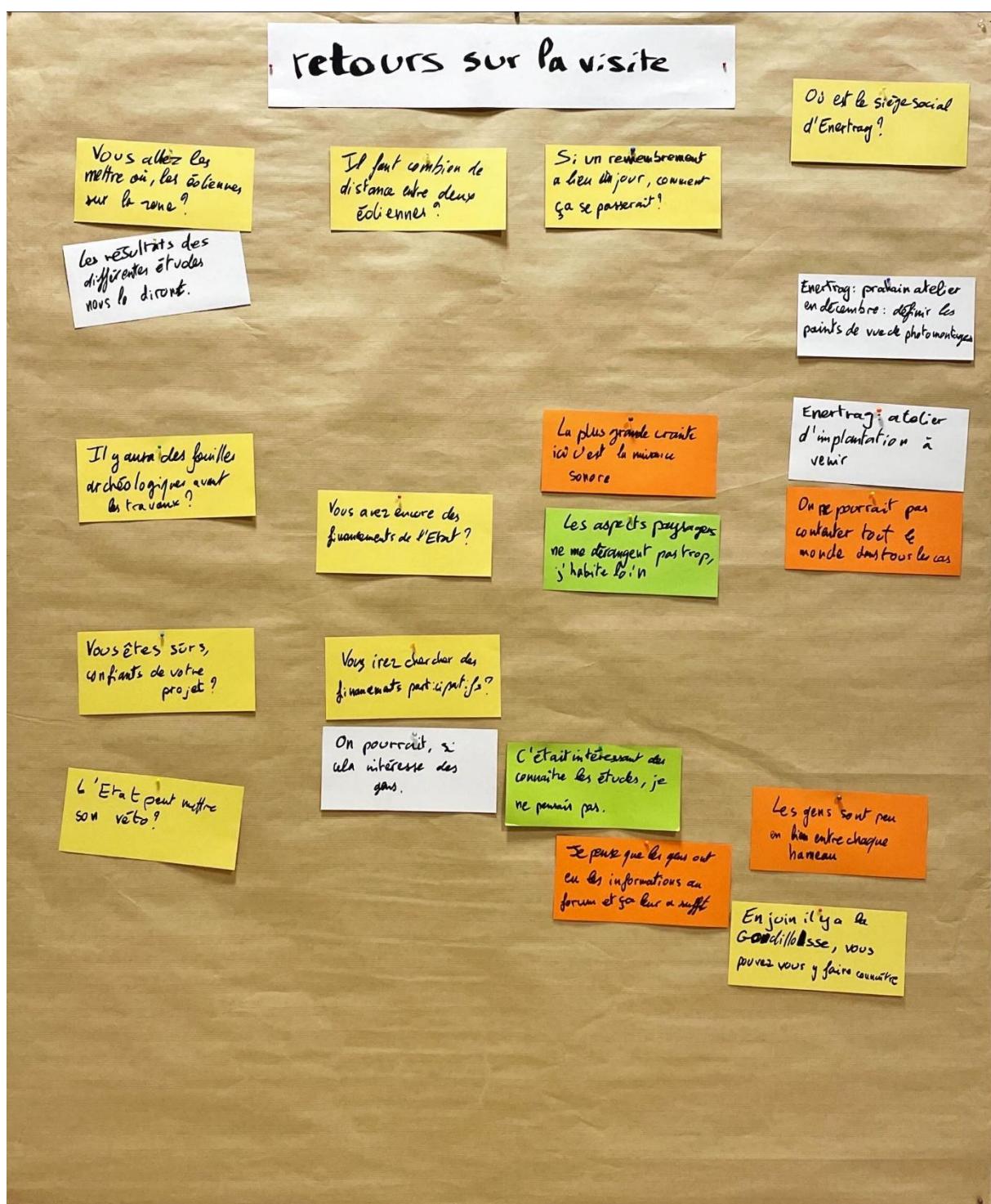
Les gens sont peu ou pas entre chaque hameau

L'Etat peut mettre son veto ?

On pourrait, si cela intéresse des gens.

Je pense que les gens ont eu les informations au forum et ça leur a suffi

En juin il y a la Goodillose, vous pouvez vous y faire connaître



Travail sur carte : les enjeux principaux de la zone à l'étude

Remarque d'un participant : « Il y a beaucoup de promeneurs sur le chemin au centre de la zone d'étude. »

Remarque d'un participant : « Il faut protéger les oiseaux ! »

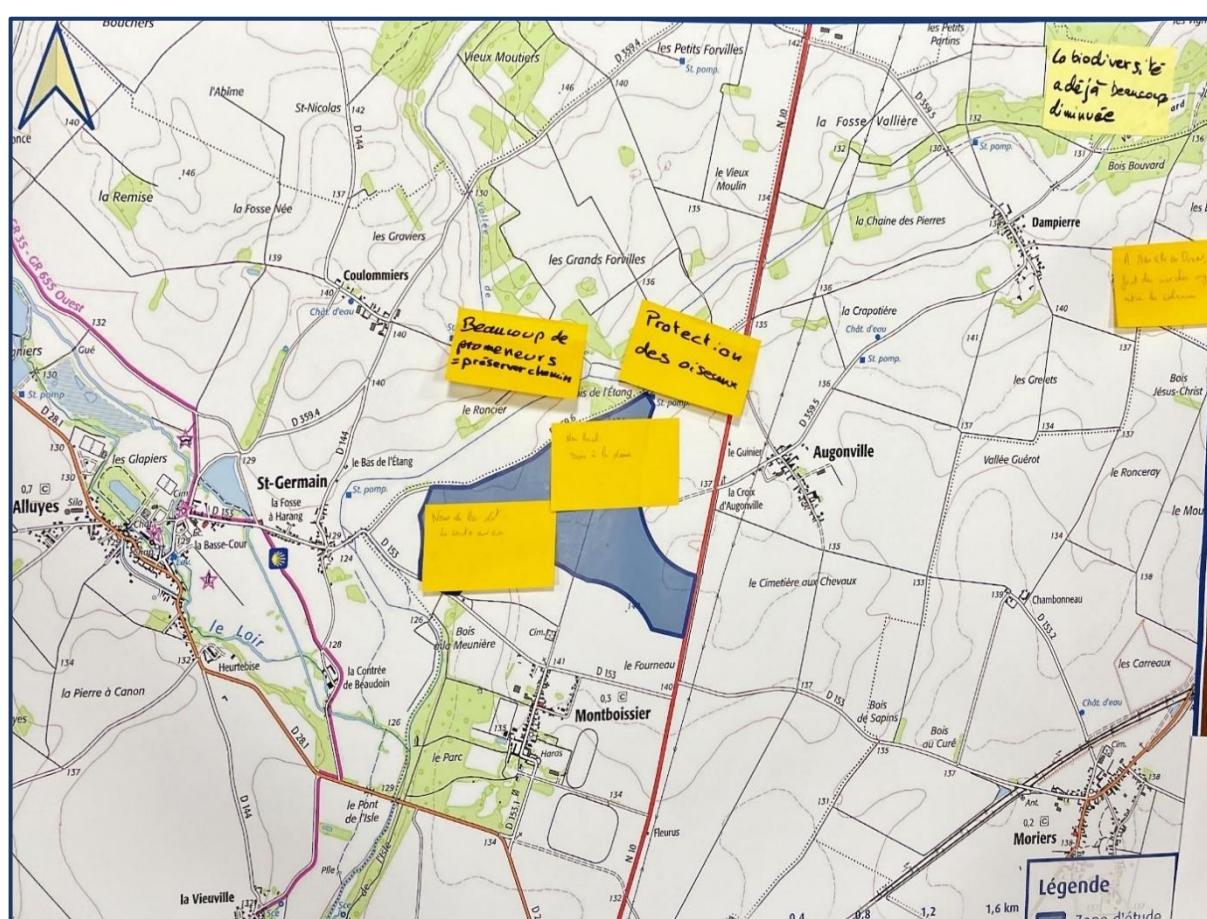
Remarque d'un participant : « La biodiversité a déjà beaucoup diminué ici. »

Remarque d'un participant : « Le nom local du bois est le Bois à la Dame. »

Remarque d'un participant : « Le lieu-dit de cette zone s'appelle La sente aux ânes.

»

Remarque d'un participant : « À Neuvy-en-Dunois, ils font des marches organisées entre les éoliennes. »



Votre vision de la zone :

Résumer la visite en un mot :

Remarque d'un participant : « *Intéressant.* »

Remarque d'un participant : « *Plus utile et plus intéressant pour la faune et surtout moins dangereux que les centrales nucléaires.* »

Comment voyez-vous la zone dans dix ans :

Remarque d'un participant : « *Peut-être des vignes.* »

Remarque d'un participant : « *Une nouvelle source d'énergie ?* »

Remarque d'un participant : « *Ça va déprendre du climat.* »

La zone idéale :

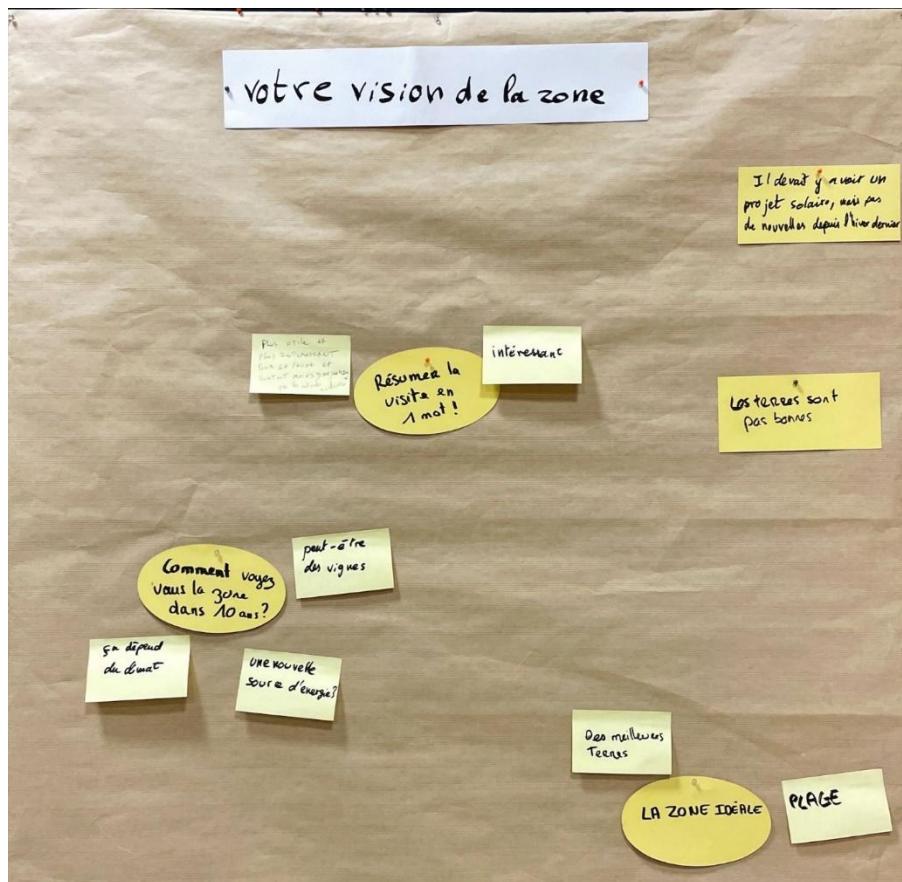
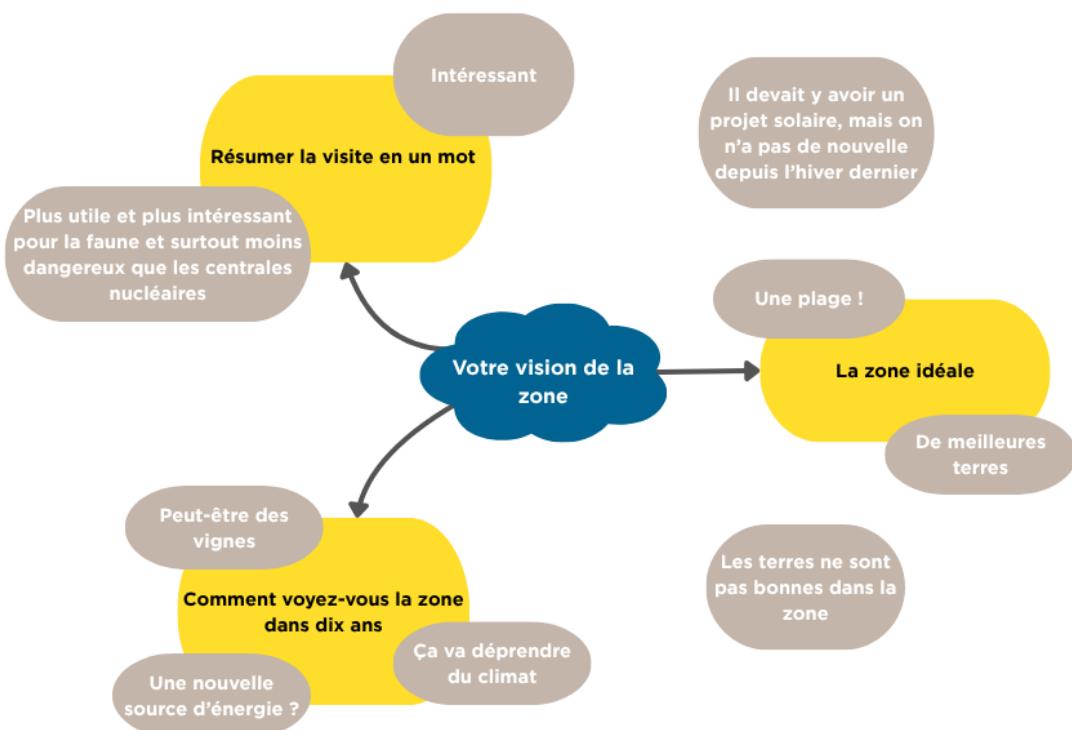
Remarque d'un participant : « *De meilleures terres.* »

Remarque d'un participant : « *Une plage.* »

Autres :

Remarque d'un participant : « *Les terres ne sont pas bonnes dans la zone.* »

Remarque d'un participant : « *Il devait y avoir un projet solaire, mais on n'a pas de nouvelle depuis l'hiver dernier.* »



4. Les prochaines étapes

Vous recevrez courant novembre une lettre d'information revenant sur les échanges de la Rando Découverte ainsi que sur l'avancement du projet. D'autres temps de concertation seront également organisés. En décembre, un nouvel atelier aura lieu afin de définir avec les habitants les points de vue des photomontages. La lettre d'information de novembre vous y conviera, et précisera la date, le lieu et l'heure de cet atelier.

Pour retrouver toutes les informations sur le projet rendez-vous sur le site internet :
<https://www.projeteolien-montboissier.fr>.

Vous pouvez également contacter la cheffe de projet si vous avez la moindre question ou information à lui communiquer.

5. Contacts

Pour toute question sur le projet ou la démarche de concertation, vous pouvez contacter :

Equipe projet ENERTRAG

Julie LILLIQUIST

montboissier@enertrag.com

07 72 30 62 16

Equipe Demopolis Concertation

Romane VALIGNAT

romane.valignat@demopolis-concertation.fr

07 85 63 85 66